

RETRAITES SPORTIFS DU SUD BASSIN  
BP 64  
33470 GUJAN-MESTRAS

pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

A la demande du Comité Directeur j'ai effectué un contrôle des comptes et de la comptabilité le 23 septembre 2024.

Ce contrôle ne vaut pas audit certifiant, néanmoins mes conclusions sont les suivantes :

Le contrôle consiste à apprécier les principes comptables, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Au travers des sondages effectués, j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Je remercie Madame Yvette AUTIER pour la rigueur de son travail durant toutes ces années.

Le 08 octobre 2024.

Gilles KIEFFER

